

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

M. Garneau: Madame la Présidente, il faut réellement être mêlé pour poser le genre de question que le député d'Abitibi (M. St-Julien) vient de poser.

La politique nationale de l'énergie a eu des effets extrêmement positifs pour sa région. Cela a été probablement une des régions la plus affectée par le prix élevé de l'huile à chauffe, par le prix élevé de l'essence, étant donné qu'elle est éloignée des grands centres.

Le député d'Abitibi nous dit, imaginez-vous, qu'il est tout heureux de voir... et il a dit dans son discours: Je viens d'une région où il y a des ressources naturelles à exploiter et je suis très heureux de voir qu'on va abolir cette politique nationale de l'énergie parce que c'est bon pour l'exploration.

Madame la Présidente, le député d'Abitibi demande d'un côté au gouvernement, et il se réjouit à part cela que celui-ci n'intervienne pas, qu'il abolisse tout cela et, en même temps, il nous a fait un discours l'autre jour en disant qu'il fallait que le même gouvernement intervienne pour garder les actions accreditives. C'est une intervention du gouvernement dans le marché, cela!

Le député d'Abitibi devra être logique. Ou le gouvernement n'intervient pas du tout et, à ce moment-là, il prend position pour l'abolition des actions accreditives, parce que c'est une façon du gouvernement de donner de l'argent, comme on l'a fait par la politique nationale de l'énergie, en prendre à une place pour en donner à une autre... Il faudra qu'il soit logique.

Madame la Présidente, dans le cas de la politique canadienne pour isoler les maisons et pour un transfert à l'électricité ou au gaz naturel, cela a été deux mesures qui ont été prises.

Je lisais dans le discours du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qu'il était heureux de cela. Il disait que cela avait été une bonne affaire parce que cela avait permis de sauver de l'énergie non renouvelable qu'est le pétrole et le gaz par une énergie renouvelable qui s'appelle l'électricité.

Alors, il faut que le député soit au moins logique dans l'ensemble de ses remarques.

• (1700)

[Traduction]

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge—Foothills): Madame la Présidente, je suis absolument ravi de parler du projet de loi C-17, car il signifie, enfin, la mort des impôts sur les revenus pétroliers et du Programme énergétique national. Finalement, l'Ouest ressent un sentiment de justice, même si c'est bien tard. Nous connaissons en ce moment de graves difficultés, mais une mesure législative des plus injustes est enfin abrogée.

Ce n'est pas seulement l'impôt sur les revenus pétroliers qui nous touchait tellement. Je soupçonne que même les députés de l'Ouest ne se souviennent pas, pour la plupart, que cinq ou six autres taxes s'appliquaient à cette industrie, notamment la taxe sur le gaz naturel et les liquides extraits du gaz naturel, le prélèvement de canadianisation, la redevance d'indemnisation et la taxe sur les recettes pétrolières supplémentaires. Toute une série de taxes avaient été imposées à un secteur qui était situé dans une région du Canada, une région qui n'avait pas de député dans le parti au pouvoir. C'était on ne peut plus injuste.

Je me dois, en tant que député de l'Alberta qui a connu cette période, d'exprimer ma profonde gratitude aux députés conservateurs représentant l'Ontario qui, pendant ces trois ans, ont voté à l'encontre de la position du parti conservateur de l'Ontario, à trois reprises au moins. Tout cela parce qu'ils estimaient que le Programme énergétique national n'était pas bon pour le Canada. Ils savaient qu'il était foncièrement injuste et ils ont voté contre, même si le gouvernement libéral de l'époque le présentait comme étant dans l'intérêt des consommateurs du Canada central. C'était une attaque délibérée et ouverte dirigée contre une région du Canada au profit d'une autre région. Il a fallu trois ans aux députés progressistes-conservateurs de l'Ontario pour faire comprendre à la population de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique que ce programme était injuste et contraire à leur intérêt bien compris. Je n'hésite pas à en remercier ces députés.

Qu'était le Programme énergétique national? L'histoire révélera que c'était l'attaque la plus mesquine jamais dirigée contre une région du Canada. Il s'agissait d'un impôt perçu sur une seule source d'énergie. Personne ne s'y serait opposé dans l'Ouest si cet impôt avait été perçu sur l'hydro-électricité et l'énergie d'un bout à l'autre du Canada. Un gouvernement central a le droit de percevoir des impôts, mais il ne devrait pas le faire de façon injuste. Bien entendu, nous savions qu'aucun impôt ne serait perçu sur l'énergie hydro-électrique produite en Ontario et au Québec, provinces représentées par des députés libéraux alors au pouvoir. Voilà pourquoi le Programme énergétique national a été si néfaste.

En toute déférence pour mon ami, le député de Bow River (M. Taylor), il avait probablement un autre chiffre à l'idée quand il a dit qu'une somme de cinq milliards de dollars a été drainée de l'ouest du Canada. Cette somme de cinq milliards a été soustraite de façon différente. Les impôts ainsi extorqués de l'ouest du Canada dépassent les 60 milliards de dollars. Voilà un chiffre vraiment incroyable. Ce programme a été institué afin d'empêcher la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et dans une moindre mesure le Manitoba de toucher le plein écart entre le prix mondial du pétrole et le prix de revient du pétrole brut sédimentaire de l'Ouest qui est relativement peu élevé. Cet écart est disparu par suite des impôts perçus par le gouvernement fédéral. C'était un plan délibéré, comme l'avait Marc Lalonde, pour empêcher ces provinces de trop s'enrichir par rapport à la trésorerie fédérale.

La Caisse du patrimoine de l'Alberta devrait renfermer entre 30 et 40 milliards de dollars au moins au lieu des 10 à 14 milliards qu'on y trouve actuellement. Si le gouvernement de la province et les propriétaires de ces ressources possédaient cette somme, l'Alberta n'aurait aucun ennui actuellement. Elle ne serait pas obligée de s'adresser ailleurs au Canada pour obtenir de l'aide.

L'IRP nuit aux sociétés pétrolières. Je me souviens d'avoir entendu M. Lalonde dire à la Chambre qu'il fallait nous en prendre aux sociétés multinationales. Une déclaration de ce genre déclenche toujours une réaction idéologique parmi les députés néo-démocrates qui disent: «Fort bien, tout ce qui est anti-américain est excellent, allons-y!» Mais ce ne sont pas ces six ou sept multinationales qui ont été touchées, ce sont les plus de 600 petits producteurs d'hydrocarbures et le secteur des services, celui qui effectue les travaux sismiques et assure le